Le 2 Août 2006, à Paris

Monsieur Adamson,

~~J'ai l'honneur de~~ Je vous présente toute ma gratitude...
Je suis très ~~content~~ heureux d'avoir pu prendre contact avec vous...
Les récents évènements ont été à la hauteur de mes espérances (?)

[...]
Je vous prie d'agréer mes sincères salutations,

Arthur ROUBAUD

REDA DJUBRAN

Frère, tu devrais avoir honte de ce que tu fais de l’entreprise de père. Ce n’est pas parce que tu es le premier héritier que tu dois agir ainsi. Toute sa richesse va partir en fumée si tu continues à investir ainsi. Le pétrole est pourtant un secteur rentable, surtout de nos jours !

Je poursuis mon chemin avec ma famille, mais j’espère qu’un jour tu te souviendras de tes frères…

أخي، يجب أن تخجل من ما تقومون به عمل مع والده. انها ليست لأنك وريث الأولى التي يجب أن تفعل ذلك. وكل ثروته ترتفع في الدخان إذا كنت لا تزال تستثمر ذلك. بعد النفط هو القطاع المربح، خصوصا في هذه الايام
... أواصل رحلتي مع عائلتي، ولكن آمل في يوم من الأيام سوف تذكر إخوانك

LAURE HUPPERT

Des explosifs…

Les statuts de l’ASAD

Statuts de l’ASAD

Article 1er: il est fondé entre les adhérents aux présents statuts une association régie par la loi 1901 et le décret du 16 aout 1901, ayant pour titre :
"Association de Sauvegarde des Animaux en Danger"

Article 2: cette association a pour buts:
- la protection animale,
- la sauvegarde de leur habitat naturel,
- la défense particulière des animaux en voie de disparition.

Article 3: le siège social est fixé à:
1 route des Ruines, Les Claveaux, 38220 LIVET GAVET
Il pourra être transféré par simple décision du conseil d´administration, la ratification par l´assemblée générale sera nécessaire.

Article 4: l´association se compose de :
a) adhérents membres d´honneur,
b) adhérents membres bienfaiteurs,
c) adhérents membres actifs.

Article 5: admission:
pour faire partie de l´association, il faut être agréé par le bureau qui statue lors de chacune de ses réunions, sur les demandes d´admissions présentées.

Article 6: les membres sont:
- membres d´honneurs: ceux qui ont rendu des services signalés à l´association.
  Ils sont dispensés de cotisations.
  ILS GARDENT CE TITRE S´ILS INSISTENT POUR VERSER UN DON AU DESSUS DE 100 EUROS.
- membres bienfaiteurs : ceux qui versent un don au-dessus de 50 euros une fois l´an
- membres actifs : ceux qui ont pris l´engagement de verser une somme annuellement.
  Toute cotisation pourra être rachetée moyennant le paiement d´une somme minima égale à dix fois son montant annuel sans que la somme globale puisse dépasser 15 euros.

Article 7: Radiation :
la qualité de membre du conseil d´administration se perd par:
a) la démission.
b) le décès.
c) la radiation prononcée par le conseil d´administration pour motif grave. L´intéressé sera invité par lettre recommandée à se présenter devant le bureau pour fournir des explications.

Article 8: les ressources de l´association comprennent:
1) le montant des droits, des cotisations, et des dons,
2) les subventions de l´état, des départements et des communes,
3) les dons manuels.

Article 9: le conseil d´administration:
L´association est administrée par un conseil de membres élus pour 2 années par l´assemblée générale.

Les membres sont rééligibles.
Nul ne peut en faire partie s´il n´est pas majeur
Le conseil d´administration élit parmi ses membres, au scrutin secret, un bureau qui se compose:

1)- d´un président,
2)- d'un trésorier et d'un trésorier adjoint,
3)- d´un secrétaire et éventuellement d´un secrétaire adjoint,
4)- de trois ou quatre membre actifs de l'association.

Il est procédé à leur réélection lors de l´assemblée générale.
Les pouvoirs des membres élus prennent fin en même temps que leur mandat.

Article 10: Réunion du conseil d´administration:
Le conseil d´administration se réunit au moins une fois tous les mois, ou chaque fois qu´il est convoqué par son président, ou sur la demande du quart de ses membres.
La présence du tiers au moins des membres du conseil d´administration est nécessaire pour la validité des délibérations.
Les décisions sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix du président est prépondérante.
Tout membre du comité qui, sans excuse, n´aura pas assisté à trois réunions consécutives, pourra être considéré comme démissionnaire.

Article 11: Assemblée générale ordinaire:
Elle comprend tous les membres de l´association quel que soit leur qualité.
L´assemblée générale se réunit une année sur deux.
Quinze jours au moins avant la date fixée, les membres de l´association sont convoqués par les soins du secrétaire.
L´ordre du jour est indiqué sur les convocations.
Ne devront être traitées lors de l´assemblée générale que des questions soumises à l´ordre du jour.
Le président, assisté des membres du comité, préside l´assemblée et expose la situation morale de l´association et rend compte de sa gestion et soumet le bilan à l´approbation de l´assemblée.
Il est procédé, après épuisement de l´ordre du jour, au remplacement au scrutin secret, des membres du conseil sortant.

Article 12: Assemblée générale extraordinaire :
Si besoin est, ou sur demande de la ´moitié plus un´ des membres inscrits, le président peut convoquer une assemblée générale extraordinaire , suivant les formalités prévues par l´article 10.

Article 13: Règlement intérieur:
Il peut être préparé par le conseil d´administration et adopté par l´assemblée générale.
Ce règlement éventuel est destiné à fixer les divers points non prévus par les statuts, notamment ceux qui ont traité à l´administration interne de l´association.

Article 14: Dissolution :
L´association ne peut être dissolue qu´à son arrêt total, et si aucune relève du conseil d´administration n´est acceptée pour la continuité de la mission qui lui est attribué. En cas de dissolution prononcée par les deux tiers au moins des membres présents à l´assemblée générale, un ou plusieurs liquidateurs sont nommés par celle-ci et l´actif s´il y a lieu, est dévolu conformément à l´article 9 de la loi du 1er juillet 1901 et au décret du 16 aout 1901.

Article 15: Remplacement du président :
Le conseil d´administration autorise l´un des membres à exercer un remplacement rémunéré, à hauteur maximum du ¾ du SMIC afin de remplacer le président dans ses fonctions, au cas où celui-ci serait indisponible.
Ceci avec l´accord des adhérents, qui sont autorisés à voter par correspondance, pour toutes décisions, importantes, à prendre pour l´association.
Le président fondateur est élu tant que la vie de l´association perdure.

Salut John !

Vraiment, on ne t’a pas vu depuis trop longtemps… Tu me manques beaucoup. Quand est-ce que tu reviens à la maison ?

Moi ça va, j’ai des bonnes notes en Maths et en Anglais. Thomas a encore perdu un match contre l’autre classe, mais ce n’est pas très grave. Sinon avec Maman on est allé acheter des costumes pour le spectacle de fin d’année.

J’espère que tu rentreras bientôt, bisous,

Brian

Hi John!

Really, we have not met you for too long … I miss you a lot. When are you coming home?

Me okay, I have good grades in Math and English. Thomas also lost a match against another class, but it is not very serious. Otherwise we went with Mom to buy costumes for the show season.

I hope you come home soon, kisses,

Brian

bill /

fixed line

bill number : 0124536789 11D5-2D03

Your contact
008 654 4876

Contact us
Our contacts are on the next page

D 656780 11078

JOHN BRITTEN
WHITEHALL PLACE,
LONDON SW1A 2BD

Invoice of 16 may 2011	
	£ amount
your total subscriptions, packages and options	34,99
your total consumption	2,25
total of your bill	37,24
amount automatically deducted the 07/03/2013	**37,24**

find the details of your order on the following pages

CAROLINE LA TOUR DU PIN

Une clé usb, sur laquelle on trouve le document intitule « rapport »

ROSE BEAUFORT

Carte postale

Coucou !!!

J’espère que tout va bien pour toi.

Nous on se repose en famille, c’est super… Et il fait très beau !

Gros bisous à toi,

Un appareil photo

Mr ADAMSON

Un carnet

Un jeu de cartes

Un coffer-fort dans lequel on trouve le titre de propriété :

Annexe n°1

Iles Australes

DOCUMENT DE PROPRIETE

Le Commandant particulier de la Nouvelle-Calédonie et de ses dépendances, en vertu des ordres et instructions du Gouverneur des possessions françaises de l'Océanie,

Autorise

Domicilié à

Né à

Le

A posséder, conformément au règlement du 10 avril 1835, l'Archipel San Stephano, constitué des îles Chatham, Pattison, Pitt, et San Stephano, qui lui a été concédé.

Fait à Nouméa, le 22 Juillet 2013,

Le Commandant particulier de la Nouvelle-Calédonie et dépendances,

SUR LES PERSONNES

Reda Djubran, Laure Huppert, James Brown et Caroline La Tour Du Pin ont sur eux un révolver que vous le remettrez en début de partie. De plus, on peut trouver des documents sur Reda Djubran et Rose Beaufort en les fouillant, alors qu'ils ignorent qu'ils les ont sur eux.

Reda Djubran :

Pour Rais Harun Al-Khalil

Patron,

On est bien allé sur l'Archipel comme vous l'aviez demandé. On a essayé de suivre Mr Adamson, mais on a remarqué que les îles avaient une géologie particulière. Alors on a décidé de revenir pour des analyses, et les résultats sont presque incroyable : l'archipel est une gigantesque réserve de pétrole !

On pense que Mr Adamson n'est pas au courant.

On continue à suivre l'affaire.

ل الريس هارون الخليل
،مدرب
انها سارت على ما يرام في الأرخبيل والتي طلبتها. حاولنا اتباع السيد بن آدم، ولكن لاحظت أن الجزر كان الجيولوجيا معينة. لذلك قررنا أن نعود للتحليل،والنتائج لا يصدق تقريبا: الأرخبيل هو احتياطي النفط الضخم.
ويعتقد أن السيد بن آدم ليست على علم.
نواصل متابعة القضية.

Sur Rose Beaufort :

(n'hésitez pas à remplacer la photo de Romane par la photo de la joueuse qui l'incarnera)

Sur le cadavre du Mr Adamson (qu'on peut fouiller en se rendant dans sa chambre) :

Une petite clé (la clé du coffre-fort)

Le poignard qui a servi à l'assassiner

Une carte d'identité :

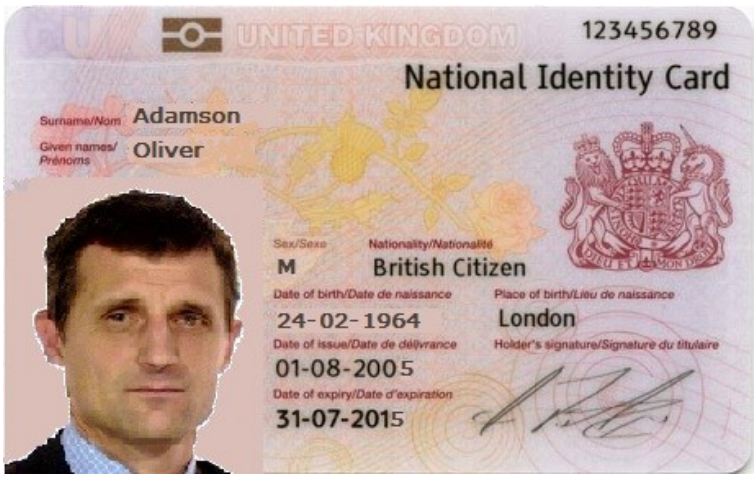

LIVRES

- Les grands hommes de la politique française depuis 1950
- Archipels
- Une vie dans l’ombre
- Cuisine exotique
- Dictionnaire Anglais-Français
- Dictionnaire Arabe-Français
- Dictionnaire Espagnol-Français

JOURNAUX

ORDINATEUR